

Participation des familles au processus de repérage

Parler aux familles avant le repérage

- Il est préférable d'utiliser la langue utilisée à la maison (faire appel à un interprète si besoin).
- Commencer par souligner les points positifs. Nommer une compétence ou un comportement que l'enfant réussit bien et noter ses progrès.
- Si le développement d'un enfant vous préoccupe, indiquer clairement le comportement spécifique auquel il est confronté et demander si la famille observe le même comportement à la maison.
- Demander si la personne qui s'occupe de l'enfant ou un autre membre de la famille a observé des comportements similaires. Il n'y a pas de mal à dire : « Je suis peut-être trop inquiet, mais je veux juste m'en assurer ».
- Utiliser et partager avec la famille les grilles de repères sur le développement normal par rapport à l'âge pour appuyer vos observations sur les forces et les points à améliorer de l'enfant.
- Expliquer ce qu'est la surveillance et le repérage du développement et du comportement et noter qu'il est normal de s'assurer que les enfants sont sur la bonne trajectoire dans leur développement.
- Insister sur le fait qu'un repérage ne permet pas d'établir un diagnostic.
- Demander à la famille si elle sait si son enfant a déjà fait l'objet d'un repérage. Dans l'affirmative, discuter des résultats de cet examen préalable.
- Si une famille vous informe que son enfant n'a jamais fait l'objet d'un repérage ou qu'elle a des préoccupations au sujet de son enfant, proposer à la famille d'effectuer un repérage à l'aide d'un outil normalisé et expliquer que le questionnaire prendra environ 10 à 15 minutes.
- Ne pas hésiter à faire savoir au parent ou à la personne qui s'occupe de l'enfant qu'il est recommandé que le développement général des enfants soit évalué selon les modalités du carnet de santé ou chaque fois qu'un parent ou un personnel de la petite enfance a des inquiétudes.
- Donner aux familles le questionnaire de repérage.
- Engager la famille dans une discussion. Lui donner le temps d'écouter, de réfléchir et de donner son avis.

Parler aux familles après un résultat de repérage « à risque »

- Rappeler aux familles que ce n'est pas un diagnostic. Un repérage « à risque » signifie simplement que l'enfant devrait être évalué de façon plus approfondie par un autre spécialiste. Même si vous n'êtes pas inquiet, un résultat « à risque » indique qu'une évaluation plus approfondie est nécessaire. Les outils de repérage normalisés détectent de nombreux retards avant qu'ils ne deviennent manifestes.
- Proposer une intervention précoce.
- Mettre la famille en contact avec un professionnel qui peut effectuer la prise en charge : rédiger une ordonnance détaillée.
- Dans d'autres cas, une orientation vers un spécialiste ou un centre multidisciplinaire (CAMSP etc.) est nécessaire : rédiger un courrier détaillé, prendre le rendez-vous, s'enquérir du transport, des besoins physiques...
- En attendant, suggérer des activités que les familles peuvent pratiquer avec leur enfant pour l'aider à se développer.
- Proposer un soutien psychologique et/ou social aux familles (psychologue/assistante sociale) en fonction du diagnostic et du contexte familial.

Parler aux familles après avoir obtenu un résultat de repérage « à faible risque » ou « sans risque »

- Discuter des résultats avec la famille et lui rappeler que le suivi du développement de l'enfant doit être continu à la maison, dans les garderies et ailleurs.
- Lui parler des prochaines étapes de développement de l'enfant.
- Utiliser les résultats du repérage pour parler des forces et des points à améliorer de l'enfant.
- Proposer des activités à la maison pour aider l'enfant à se développer.
- Si un enfant présente un dépistage « à faible risque » ou « sans risque » et que vous avez encore des inquiétudes, discuter de vos préoccupations avec la famille et de la nécessité d'administrer un autre test.